



UNEVOC

Centre international
pour l'enseignement et
la formation techniques
et professionnels

Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel à travers l'enseignement et la formation techniques et professionnels

Conférence virtuelle diffusée sur le Forum UNESCO-UNEVOC TVeT
du 29 octobre au 7 novembre 2018
Modérateurs : Panas Karampampas et Wouter de Regt

Introduction

« On entend par patrimoine culturel immatériel (PCI) les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (article 2.1 de la Convention). Le PCI inclut donc, entre autres, des arts du spectacle et des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel (article 2.2 de la Convention) que l'on retrouve également dans le cadre de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). Les discussions entre les membres de l'UNESCO sur la nécessité de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel et de créer un instrument

juridique international ont débuté dans les années 1970. Elles portaient de l'idée que le patrimoine culturel ne se limite pas à des monuments et des collections d'objets mais qu'il concerne également les traditions ou les expressions vivantes transmises de génération en génération. À la fin des années 1990, l'idée d'élaborer un nouvel instrument normatif a recueilli un large soutien de la part des États membres de l'UNESCO, en particulier ceux situés en Asie de l'Est, en Afrique et en Amérique du Sud.

Le concept de PCI repose sur une notion dynamique du patrimoine culturel, également appelé patrimoine *vivant*. Au cours du processus de transmission d'une génération à la suivante, il est « recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire » (article 2.1 de la Convention). En effet, pour le PCI, ce sont les communautés et les groupes qui définissent leur propre patrimoine, lui confèrent une signification et une valeur, et œuvrent à sa sauvegarde et sa gestion dans le contexte plus global du développement durable.

Un aspect important de la sauvegarde est l'engagement des jeunes en faveur du PCI afin qu'ils deviennent des participants et des détenteurs actifs de leur patrimoine, la transmission intergénérationnelle étant un principe essentiel de la sauvegarde du PCI. Cependant, dans les contextes où celui-ci peut être menacé par les conséquences d'une transformation sociale, économique et environnementale, les jeunes ne perçoivent pas toujours le potentiel

La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (ci-après dénommée : la Convention) a été adoptée par le Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003 et, peu de temps après, les États ont commencé à la ratifier. Elle est entrée en vigueur le 20 avril 2006. La Convention a été largement mise en œuvre et ratifiée par 178 États parties (mai 2018), ce qui en fait une des conventions internationales les plus rapidement ratifiées.

<https://ich.unesco.org/fr/convention>

d'autonomisation que représente la sauvegarde du PCI. Il est donc important de soutenir les communautés et les groupes dans la sauvegarde de leur PCI, notamment lorsque ces populations sont l'objet de discrimination sociale. La Convention prend en considération le potentiel que représente la sauvegarde du PCI pour le bien-être et le développement durable des communautés.

La Convention stipule que « la sauvegarde » inclut des mesures qui assurent la viabilité du patrimoine culturel immatériel, notamment la transmission, en particulier par l'éducation formelle et non formelle (article 2.3 de la Convention). L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) peuvent jouer un rôle important dans la transmission et la sauvegarde du PCI.

Par EFTP, on entend l'éducation, la formation et le développement des compétences en ce qui concerne un grand éventail de domaines professionnels, d'activités de production, de services et de moyens de subsistance. Outre la transmission de compétences techniques, apprendre à apprendre, acquérir des compétences en matière d'écriture, de lecture et de calcul, et acquérir des compétences transversales et des compétences en matière de citoyenneté font partie intégrante de l'EFTP.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002452/245239f.pdf>

L'EFTP renforce l'autonomie des individus, des organisations, des entreprises et des communautés, et favorise l'emploi, le travail décent et l'apprentissage tout au long de la vie afin d'encourager une croissance économique inclusive et durable, la justice sociale et la durabilité environnementale. Tant l'EFTP que la sauvegarde du PCI ont donc un potentiel d'autonomisation des individus, des groupes et des communautés. Dans le cadre de cette conférence, nous verrons de quelle façon nous pouvons y parvenir en sauvegardant le PCI à travers l'EFTP.

Explorer le lien entre PCI et EFTP

Le rôle important que l'EFTP peut jouer dans la sauvegarde du PCI a été reconnu. Une réunion intersectorielle intitulée « Intégrer le patrimoine culturel immatériel dans l'éducation », qui s'est tenue en 2017 à Paris, a débattu de l'EFTP et du PCI¹. Les participants à la réunion ont mis à jour un lien entre PCI et EFTP en ce qui concerne les moyens de subsistance dont un grand nombre dépend du PCI. Les participants se sont toutefois interrogés sur la meilleure façon de préserver un équilibre entre la signification sociale du PCI et sa dimension économique. Plusieurs États membres ont également reconnu l'importance et la valeur de la sauvegarde du PCI, et ont souligné le rôle important que l'éducation, y compris l'EFTP, joue dans ce domaine en adoptant des mesures visant à faire de l'intégration du PCI dans l'éducation une priorité dans les programmes. Comme cela sera évoqué au cours de la conférence, des exemples de sauvegarde du PCI à travers l'EFTP sont déjà présents dans les programmes formels, non formels et informels de l'EFTP. Ils ont pour cadre divers environnements qui vont des écoles d'EFTP et des centres de formation à des programmes d'apprentissage et des entreprises familiales et du secteur informel.

Dans le cadre de ce travail d'exploration, outre les bénéfices sociaux, culturels et environnementaux de la sauvegarde du PCI, l'emploi et les opportunités économiques que représente le PCI sont également pris en considération. On peut, par exemple, s'interroger sur les implications de la croissance des industries créatives et du secteur du tourisme pour la sauvegarde du PCI. L'EFTP peut, par exemple, soutenir les artisans et interprètes en leur transmettant des compétences pratiques,

¹ https://ich.unesco.org/doc/src/Meeting_report_FR.pdf

économiques et entrepreneuriales afin qu'ils puissent être des acteurs pleinement conscients du marché dont ils font déjà partie. Ceci étant dit, il est important de souligner que les métiers traditionnels sont valorisés en raison de leurs liens avec les communautés au sein desquelles ils se sont développés, ce qui ne va pas sans susciter des interrogations sur les dangers d'une commercialisation excessive qui pourrait être préjudiciable à la communauté et à la viabilité du patrimoine culturel immatériel.

L'EFTP peut également jouer un rôle pour renforcer l'estime de soi de ces personnes et aller à l'encontre de la tendance selon laquelle le travail des artisans et interprètes traditionnels n'est ni valorisé ni apprécié (Kokko & Dillon, 2011). En outre, la mise en place de qualifications formelles peut être un moyen pour des non spécialistes de prendre conscience de l'implication et de la formation dont les artisans et interprètes traditionnels ont besoin pour poursuivre la transmission de leur pratique, et du travail de haute qualité qu'elle représente. Toutefois, l'intégration du PCI dans les programmes et la qualification formels suscite des interrogations à propos, entre autres, des approches à envisager pour cette intégration, de l'évaluation des étudiants et de la formation des enseignants et formateurs.

Dans cette conférence virtuelle, nous aborderons tous ces sujets afin d'envisager, d'une part, de quelle façon les communautés et les groupes peuvent renforcer la sauvegarde de leur PCI à travers l'EFTP, et d'autre part, de quelle façon le PCI peut contribuer à l'EFTP.

Structure et résultats attendus

Les résultats attendus de la conférence sont que les participants :

- comprennent ce qu'est le patrimoine culturel immatériel (PCI) et quels sont les rôles des communautés, groupes et individus dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'EFTP sur le PCI ;
- prennent conscience des liens entre PCI et EFTP et du rôle des différents acteurs de l'EFTP dans l'intégration de la sauvegarde du PCI à l'EFTP ;
- identifient les opportunités et défis que représente la sauvegarde du PCI pour les acteurs de l'EFTP et du PCI.

La **structure et le séquençage** des différents événements de la conférence virtuelle s'organisent autour de cinq sujets. Ces sujets seront « ouverts » à la discussion les jours suivants :

Lundi 29 octobre	Sujet 1	Comprendre le patrimoine culturel immatériel ~ Webinaire : introduction au PCI et à ses acteurs
Mardi 30 octobre	Sujet 2	Explorer les liens entre PCI et EFTP
Jeudi 1er novembre	Sujet 3	Opportunités et défis de la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP
Lundi 5 novembre	Sujet 4	Sauvegarde du PCI à travers l'EFTP : comment la mettre en œuvre ?
Mercredi 7 novembre	Sujet 5	Principaux résultats et marche à suivre

Sujets et questions pour orienter le débat

Fil de discussion 1 : Comprendre le patrimoine culturel immatériel

Afin de pouvoir échanger sur l'intégration du PCI dans l'EFTP et sur la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP, les participants doivent connaître les principaux concepts de la Convention et le rôle des différents acteurs qui sont engagés dans la sauvegarde du PCI. En outre, l'aspect dynamique du PCI sera mis en évidence. Cet aspect permet au PCI de s'adapter dans une société en constante évolution tout en contribuant au bien-être et à l'identité des communautés, groupes et individus concernés.

Une vidéo présentant le concept de PCI sera distribuée avant l'ouverture du fil de discussion. Les participants auront ensuite la possibilité de poser des questions pendant une session de questions/réponses. Un lien sera partagé sur la page de la conférence virtuelle, et la session débutera lundi 29 octobre à 11 heures (GMT +1).

Questions pour orienter le débat :

- Dans votre pays, pouvez-vous identifier des exemples de PCI dans différents domaines ?
- Quelles mesures votre pays a-t-il pris pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel ?
- Dans votre pays, pouvez-vous identifier les acteurs qui sont engagés dans la sauvegarde du PCI ?

Fil de discussion 2 : Explorer les liens entre PCI et EFTP

Ce sujet prendra appui sur différentes expériences pertinentes en matière de sauvegarde du PCI à travers l'EFTP afin d'explorer les liens qui les unissent. Les personnes ayant participé à ces cas pratiques seront invitées à partager leur expérience tandis que les participants à la conférence auront l'opportunité de poser des questions. Les exemples, pris dans différents pays, mettront en évidence que divers facteurs socioculturels (tels que l'économie, le système éducatif, le tissu social de la société) peuvent conditionner l'engagement de différents acteurs et conduire à la mise en œuvre de tout un éventail de parcours éducatifs formels et non formels. Grâce à ces exemples, les participants identifieront les liens tissés entre PCI et EFTP dans ces études de cas, puis ils en feront de même avec un élément du PCI de leur choix et qui leur est familier.

Questions pour orienter le débat :

- En vous servant des études de cas et d'autres exemples dont vous avez connaissance/auxquels vous avez participé, quel est, selon vous, le rôle de (i) la communauté ; (ii) des parents et des étudiants ; (iii) des prestataires de formation et des écoles ; (iv) des enseignants et des formateurs ; (v) du gouvernement (local/régional/national) ; (vi) des entreprises locales et du secteur privé ; et (vii) des ONG et des organisations culturelles dans la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP ?
- Quels sont, pour chaque acteur de l'EFTP, les avantages et les perspectives liés à la participation à la sauvegarde du PCI ?
- Des acteurs importants ont-ils été ignorés dans la liste ?
- Comment encouragez-vous une approche privilégiant la participation de multiples acteurs à la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP ? Avez-vous connaissance de mécanismes ou de cadres qui semblent prometteurs ?

Fil de discussion 3 : Opportunités et défis de la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP

Ce fil de discussion abordera plus spécifiquement les sujets « sensibles » mais également les questions « à double tranchant » de la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP. À titre d'exemple, on peut citer les questions suivantes : de quelle façon la conception de programmes de formation pourrait-elle à la fois soutenir la sauvegarde du PCI mais également se substituer à la nature dynamique du PCI qui ne serait alors plus constamment recréé par les communautés ; comment rendre les artisans du PCI compétitifs dans un marché ouvert sans pour autant commercialiser de façon excessive le PCI et mettre ainsi en danger la cohérence de la communauté ou faire perdre au PCI la signification que la communauté lui avait donnée (Warren & Gibson, 2014).. Enfin, d'autres sujets pourront être abordés selon les questions et l'intérêt des participants.

Questions pour orienter le débat :

- En quoi le patrimoine culturel immatériel peut-il contribuer à l'EFTP ?
- De quelle façon l'EFTP peut-il permettre de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel tout en veillant à respecter les significations et fonctions attribuées par les communautés à leur patrimoine culturel immatériel ? Quel impact la sauvegarde du PCI à travers l'EFTP peut-elle avoir sur, par exemple, la conception de programmes de formation et la formation des enseignants et formateurs ?
- De quelle façon l'EFTP peut-elle renforcer la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel et permettre de contrer les effets de la production de masse sur les détenteurs du PCI ?
- La « commercialisation excessive » et la « décontextualisation » du patrimoine culturel immatériel sont-elles des problèmes et, si oui, de quelle façon les acteurs peuvent-ils lutter contre celles-ci ?

Fil de discussion 4 : Sauvegarde du PCI à travers l'EFTP : comment la mettre en œuvre ?

Dans ce fil de discussion, les participants seront appelés à associer les questions abordées dans les précédents points à des connaissances et une expertise plus locales. Dans un premier temps, ils suggéreront de quelle façon le PCI pourrait être sauvegardé à travers l'EFTP sur la base d'exemples locaux. Puis, d'autres participants pourront partager leurs réflexions et remarques avec leurs homologues, débattre des modalités pratiques de mise en œuvre et identifier la possibilité de transfert et de duplication des pratiques de sauvegarde du PCI à travers l'EFTP (en particulier lorsque le PCI est partagé par des pays voisins et offre des possibilités de collaboration multinationale).

Questions pour orienter le débat :

- En prenant en considération les éléments abordés dans les précédents fils de discussion, présentez une étude de cas potentielle ayant pour cadre votre pays et proposez les mesures envisagées en vue de créer un plan, axé sur la communauté, de sauvegarde du PCI à travers l'EFTP ;
- Comment ce plan pourrait-il tirer parti des réseaux et structures préexistants ?
- Quels sont les limites et les dangers potentiels de ce plan et comment ceux-ci pourraient-ils être minimisés ?
- Partagez vos réflexions et remarques (constructives) ainsi que vos suggestions avec vos homologues afin de renforcer leur plan.

Fil de discussion 5 : Principaux résultats et marche à suivre

La session finale rendra compte des principaux résultats des sessions parallèles et formulera des remarques conclusives. Celles-ci ainsi que les réflexions des participants constitueront une partie d'un rapport succinct sur la conférence virtuelle.

Les modérateurs



Panas Karampampas est chercheur post-doctoral à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Dans le cadre du projet « UNESCO FRICTIONS », il explore les politiques du patrimoine culturel à l'ère de la gouvernance globale, en s'intéressant tout particulièrement à son domaine le plus récent et le plus débattu, le patrimoine culturel immatériel, et aux concepts de « participation » des « communautés » en Grèce.

Auparavant, il a enseigné dans le Département d'anthropologie sociale de l'Université de St Andrews où il a également terminé son doctorat. Il a par ailleurs dirigé des travaux de recherches ethnographiques sur les politiques éducatives à destination des Roms, en tant que collaborateur scientifique du Centre pour les études interculturelles de l'Université d'Athènes, et il a coédité l'ouvrage « Collaborative intimacies : Anthropologies of Sound and Movement » (Intimités collaboratives : anthropologies du son et du mouvement) (Berghahn, février 2017).

Wouter de Regt est administrateur associé en charge des publications à l'UNESCO-UNEVOC, le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Actuellement, il supervise le programme de publications du Centre, les projets de recherche analytique et thématique et les conférences virtuelles organisées sur le Forum TVeT de l'UNESCO-UNEVOC. Il participe également aux travaux du Centre sur l'écologisation de l'EFTP et sur l'égalité et l'équité des sexes.



Wouter est titulaire d'un master de recherche scientifique (M. Sc.) en anthropologie culturelle (Université d'Utrecht, Pays-Bas). Ses travaux de recherche se sont concentrés sur l'implication de multiples parties prenantes dans l'élaboration de politiques environnementales. Il s'est tout particulièrement intéressé à l'intégration des savoirs et connaissances autochtones sur la nature dans la gestion et la réglementation environnementales.

En collaboration avec l'équipe de l'UNESCO-UNEVOC qui travaille sur le patrimoine culturel immatériel et l'EFTP, Wouter est l'un des deux modérateurs de la conférence virtuelle.

Ouvrages de référence et lectures recommandées

Ouvrages de référence (en anglais)

- BORTOLOTTI, C. 2007. From Objects to Processes: Unesco's 'Intangible Cultural Heritage'. (Des objets aux processus : le " patrimoine culturel immatériel " de l'UNESCO) *Journal of Museum Ethnography* **19**, 21–33.
- KOKKO, S. & P. DILLON 2011. Crafts and craft education as expressions of cultural heritage: Individual experiences and collective values among an international group of women university students. (L'artisanat et la formation à l'artisanat en tant qu'expressions du patrimoine culturel : expériences individuelles et valeurs communes au sein d'un groupe international d'étudiantes à l'université) *International Journal of Technology and Design Education* **21**, 487–503.
- MORTAKI, S. 2012. The Contribution of Vocational Education and Training in the Preservation and Diffusion of Cultural Heritage in Greece: The Case of the Specialty " Guardian of Museums and Archaeological Sites ". (La contribution de l'éducation et la formation professionnelles à la préservation et la diffusion du patrimoine culturel en Grèce : le cas spécifique des "gardiens de musées et de sites archéologiques") *International Journal of Humanities and Social Science* **2**, 51–58.
- WARREN, A. & C. GIBSON 2014. Surfing Places, Surfboard Makers: Craft, Creativity, and Cultural Heritage in Hawaii, California, and Australia. (Lieux de pratique du surf, fabricants de planches de surf : artisanat, créativité et patrimoine culturel à Hawaii, en Californie et en Australie). University of Hawai'i Press.

Lectures recommandées

- UNESCO 2016. Concepts clés de la Convention. Paris.
- 2017. Intégrer le patrimoine culturel immatériel à l'éducation : réunion intersectorielle avec les instituts et les programmes pour l'éducation. Paris.
- VECCO, M. 2010. A definition of cultural heritage: From the tangible to the intangible (Une définition du patrimoine culturel : du matériel à l'immatériel) *Journal of Cultural Heritage* **11**, 321–324. (en anglais)